



Les instances de décision

La direction

Le rôle de la directrice

La directrice agit sous le contrôle du conseil d'administration auquel elle soumet les budgets et un rapport annuel sur l'activité de la caisse.

Elle assure fonctionnement de la caisse assistée d'une équipe de direction.

Elle exerce un pouvoir propre en matière d'organisation du travail, de gestion de personnel, de recouvrement des recettes et de paiement des dépenses.

La composition de l'équipe de direction

- **Elisabeth Dubecq-Princeteau**, directrice
- **Karine Morançais**, agent-comptable
- **Magali Allignol**, directrice adjointe, en charge des prestations et du service études et statistiques
- **François Pesneau**, directeur stratégie et communication
- **Nathalie Gilles**, directrice action sociale